



Recueil de bonnes pratiques 2021

INTERACTION INTERIM

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

La Direction d'Interaction, par la voix de son Dirigeant créateur Loïc Gallerand, réitère son engagement en faveur de la RSE.

Sur les orientations stratégiques de l'entreprise, l'impact environnemental et social font partie intégrante des critères de prise de décision.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

En 2021, Interaction a continué ses actions et a délégué 382 personnes en situation de handicap (119 de plus qu'en 2020).

Emploi des jeunes / emploi des seniors

Chez Interaction, nous sommes persuadés que l'expérience en entreprise en complément des enseignements supérieurs facilite l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. Aussi, nous avons accueilli en 2021 au sein de notre siège social et de nos agences bretonnes 58 stagiaires et alternants.

Si cette démarche nous apparaît bénéfique pour les jeunes, elle est également source d'inspiration pour nous. En 2021, nous avons organisé une première journée des stagiaires et alternants qui a réuni l'ensemble des jeunes du siège social pour recueillir leurs avis, ressentis et échanger nos idées sur l'entreprise et notre activité. Les retours très positifs nous incitent à continuer ce genre d'action en 2022.

Conditions et relations de travail

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

L'arrivée d'un nouveau collaborateur représente un enjeu à la fois pour le collaborateur lui-même, qui arrive dans un environnement qu'il ne connaît pas, et pour l'entreprise, qui doit s'assurer de la bonne prise de poste de celui-ci.

Pour nos co-acteurs permanents :

En cohérence avec nos valeurs, chez Interaction nous avons développé un parcours d'intégration pour accompagner les premiers pas dans l'entreprise de chaque nouveau co-acteur.

Celui-ci s'articule autour de trois thématiques :

- 1- Un processus d'onboarding clair pour s'assurer de la préparation du poste de travail le jour de l'arrivée du co-acteur (matériel, véhicule, identifiants informatiques ...)
- 2- L'imprégnation de la culture et des valeurs d'Interaction en présentiel et/ou par des vidéos d'intégration
- 3- Un parcours de formation sur-mesure selon le poste occupé avec un suivi tout au long de l'année de l'acquisition des compétences

En constante recherche d'amélioration, l'acquisition de nouveaux outils internes en 2022 nous permettra de faire évoluer ce processus pour être toujours plus proche des attentes de nos co-acteurs.

Pour les co-acteurs intérimaires :

En tant que spécialistes de l'intérim, nous nous assurons de la bonne intégration des co-acteurs intérimaires au sein d'Interaction mais

également chez nos clients.

Lors du processus recrutement et dans le livret d'accueil remis à l'intérimaire, nous abordons les règles générales de fonctionnement de l'intérim (salaire, CET, absences, avantages...) chez Interaction et accentuons sur la prévention des risques professionnels. Pour s'assurer de la sécurité de nos co-acteurs intérimaires, un test sécurité est réalisé avant chaque inscription pour sensibiliser aux bonnes pratiques et prévenir les comportements et situations à risque lors d'une mission.

A l'écoute de nos clients, nous adaptons également les parcours d'intégration et tests sécurité pour faciliter l'accueil des co-acteurs intérimaires.

Les visites de poste nous permettent également de vérifier les bonnes conditions de travail des personnes que nous déléguons. L'ensemble de ces informations et la relation privilégiée que nous entretenons avec nos clients et co-acteurs intérimaires nous garantissent le bon accueil de ces derniers sur le lieu de mission.

Grâce à notre maillage local de proximité, un interlocuteur Interaction est toujours disponible pour répondre à toute question.

Préservation de l'environnement

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

En 2021, nous avons officialisé notre partenariat avec EcoTree.

En contribuant à la captation du carbone et au reboisement avec EcoTree, nous souhaitons agir durablement à la réduction de notre impact environnemental.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Toujours en contexte sanitaire exceptionnel, le télétravail et la généralisation des visioconférences ont été maintenus en 2021.

De cette expérience, nous souhaitons inscrire la mobilité comme un des axes prioritaires de notre démarche RSE.

Dans un premier temps, en 2021 nous avons initié un projet de rédaction de plan de mobilité à l'occasion l'emménagement dans les nouveaux locaux du siège social en 2022.

Ce travail aura vocation à rayonner sur le réseau en adaptant le cas échéant les mesures selon les problématiques locales de mobilité où sont implantées nos agences.